



Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-6

ISBN 0-660-61146-5

Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses 2000 - 2001

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

SECTION I : MESSAGES	5
A. MESSAGE DE LA MINISTRE	5
B. MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE	6
C. DÉCLARATION DE LA DIRECTION	8
SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE	9
A. MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS	9
B. OBJECTIF DU PROGRAMME	11
PRIORITÉS STRATÉGIQUES	12
C. FACTEURS EXTERNES INFLUANT SUR LE MINISTÈRE	15
D. DÉPENSES PRÉVUES	17
SECTION III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES	19
COLLECTIONS CANADIANA ET SERVICES D'ACCÈS	19
A. DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	19
B. OBJECTIF DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	19
C. DESCRIPTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	19
D. PRINCIPAUX ENGAGEMENTS, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES CONNEXES	21
RÉSEAUTAGE DE BIBLIOTHÈQUE	29
A. DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	29
B. OBJECTIFS DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	29
C. DESCRIPTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	29
D. PRINCIPAUX ENGAGEMENTS, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES CONNEXES	31
ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES DIRECTIONS	38
A. DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	38
B. OBJECTIF DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	38
C. DESCRIPTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	38
D. PRINCIPAUX ENGAGEMENTS, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES CONNEXES	39
SECTION IV : INITIATIVES HORIZONTALES	41
INITIATIVES DE RÉGLEMENTATION	41
SECTION V : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	43
SECTION VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS	47

Section I : Messages

A. Message de la ministre

L'objectif fondamental de la Bibliothèque nationale du Canada est de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de se connaître et de connaître leurs pays par le biais du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales de l'information.

Ce sont les Canadiens et les Canadiennes de toutes origines et cultures qui forment le Canada et qui constituent notre richesse. Ces valeurs qui nous sont chères — respect de l'individu et de ses choix, diversité de nos expériences — ont besoin d'un terrain favorable pour que notre diversité représente une source de vigueur pour l'unité du Canada et l'identité canadienne.

C'est au ministère ainsi qu'aux organismes et aux sociétés d'État qui composent le portefeuille du Patrimoine canadien que revient le rôle de créer un environnement favorable au soutien et à la promotion de la pleine participation de tous et chacun à l'ensemble de l'expérience de vie canadienne.

Le portefeuille du Patrimoine canadien, dont fait partie la Bibliothèque nationale du Canada, est fier de son rôle et de travailler en collaboration avec de nombreux partenaires à la prospérité du Canada.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

B. Message de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale

Cette Bibliothèque du Canada est nationale. Cela signifie pour moi qu'elle doit être bien branchée sur la nation et que la nation doit être bien branchée sur elle. C'est pourquoi, dès le début de mon mandat comme Administrateur général, j'ai voulu voir les liens que nous avons avec la nation. De Vancouver à Iqaluit, de Saint-Jean, Terre-Neuve à Winnipeg, de Calgary à Montréal, je suis allé écouter les bibliothécaires qui sont nos partenaires. Je continuerai mes voyages. Je continuerai d'écouter.

Je savais déjà la qualité extraordinaire de leur travail dans les régions où ils dispensent la connaissance, font la promotion de la lecture, enseignent à trouver l'information recherchée et, aussi, comment utiliser la nouvelle technologie. J'ai pu cependant constater comment une Bibliothèque nationale du Canada, dynamique, entreprenante, innovatrice, attentive, est indispensable pour eux.

Je ne peux voir la Bibliothèque nationale du Canada isolée de ce formidable réseau de plus de 21,000 bibliothèques à travers le Canada. Je ne peux voir la Bibliothèque nationale du Canada isolée de 362 bibliothèques du Gouvernement fédéral. La vraie Bibliothèque nationale du Canada est justement cet extraordinaire réseau d'information, d'expertise et de service aux Canadiens.

Nul doute, nous sommes à l'ère où l'information est la grande richesse. Il faut la préserver et la disséminer. Le Gouvernement du Canada s'est engagé à ce que partout les Canadiens aient accès à l'information. Je suis persuadé que comme responsables de contenu, experts en gérance de l'information, les bibliothécaires auront un rôle important à jouer.

Comme Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada, je ferai certainement la promotion de notre capacité et de notre volonté de participer à cette fascinante aventure de donner accès au savoir à toute une nation. En proposant un plan stratégique informé des besoins de nos clients, nous serons en mesure de mieux contribuer à ce vaste réseau, de mieux servir les usagers et d'être utile au Gouvernement dans son entreprise de brancher les Canadiens à l'information.

Dans le contexte de la mondialisation, il est essentiel que les Canadiens et le monde entendent la voix canadienne. Les bibliothèques sont cette voix. Mais il est tout aussi important que les Canadiens aient accès à l'information internationale. Ensemble, nous pouvons faire des ententes dont le coût ne la rendrait pas prohibitive. La Bibliothèque nationale du Canada facilitera la formation de partenariats. Partenaires: c'est notre seule façon d'être!

C'est ensemble que nous pourrons répondre les grands défis de la numérisation, de la préservation, du droit d'auteur et du service à nos usagers.

L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale,

Roch Carrier
le 15 février 2000

C. Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999–2000 (RPP) de la

Bibliothèque nationale du Canada

À ma connaissance les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats clés escomptés du Ministère;
- sont conformes aux principes de bonne information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- Sont complets et exacts;
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées aux fins de la production du RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____

Date : _____

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

La Bibliothèque nationale a été créée par une loi du Parlement en 1953. L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale relève du Parlement par le biais du ministre de Patrimoine canadien et, en vertu de la loi, détient l'autorité :

- D'élaborer, de conserver des collections et de les rendre accessibles dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- De créer et de maintenir une base de données nationale de mise en commun des ressources énumérant les fonds des bibliothèques canadiennes;
- De compiler et de publier la bibliographie nationale;
- De coordonner les services des bibliothèques du gouvernement fédéral;
- De transférer et de se départir des documents de bibliothèque en surplus provenant d'autres ministères fédéraux;
- De prendre des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres établissements.

La *Loi sur la Bibliothèque nationale* exige également que les éditeurs canadiens remettent en dépôt légal à la Bibliothèque nationale des exemplaires de nouvelles publications, y compris des livres, des périodiques, des enregistrements sonores, des bandes vidéo, des microformes et des cédéroms.

Intervenants et clients

Dans ses rapports avec un grand nombre de clients et de groupes de partenaires, la Bibliothèque nationale joue bon nombre de rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file de la collectivité, de coordonnateur et de catalyseur de l'action sur des questions de politique publique d'intérêt commun. Les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque englobent notamment :

- ⇔ des **chercheurs** canadiens de tous les horizons engagés dans l'étude des sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles, d'enseignement ou d'ordre politique;
- ⇔ des **bibliothèques** canadiennes de tous genres, de même que des collectivités, des établissements et des entreprises qu'elles desservent;
- ⇔ des **éditeurs** et des **producteurs** canadiens de livres, d'enregistrements sonores, de bandes vidéo et d'œuvres multimédias ainsi que des **écrivains**, des **musiciens** et des **artistes** dont les œuvres sont présentées dans les produits culturels canadiens;
- ⇔ le **monde de l'enseignement** du Canada, notamment des universités, collèges et organismes communautaires, dont la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;

- ⇔ les **auteurs de publications du gouvernement du Canada** afin d'assurer que toutes les publications fédérales, y compris celles sous forme électronique, sont rassemblées, organisées, conservées et accessibles aux Canadien(ne)s;
- ⇔ les **utilisateurs de publications du gouvernement du Canada** afin d'assurer que les Canadien(ne)s bénéficient d'un accès gratuit et opportun à une collection complète de l'édition de leur gouvernement;
- ⇔ la **collectivité des bibliothèques et des services d'information** plus étendue, dont les organismes comme la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, l'Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien, l'Alliance des bibliothèques, Archives et gestion des documents et l'Institut national canadien pour les aveugles;
- ⇔ la **collectivité internationale des érudits** et des chercheurs dont les intérêts se rapportent aux études canadiennes;
- ⇔ des **bibliothèques nationales** d'autres pays et la **collectivité internationale des bibliothèques** par des tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques et par le biais de programmes de stage offerts par certains organismes, tels que la Open Information Society;
- ⇔ des **avocates en matière d'information et des organismes** au Canada et à l'étranger qui se consacrent à l'amélioration de l'accès public aux ressources d'information, tant au niveau national qu'international;
- ⇔ les **ambassades canadiennes** des quatre coins du monde en les aidant à répondre aux besoins des personnes à la recherche de renseignements sur le Canada.

B. Objectif du programme

L'objectif du programme de la Bibliothèque nationale du Canada est de permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales d'information. Le nouveau plan stratégique de la Bibliothèque nationale ajoutera à cet objectif l'application d'une nouvelle technologie afin d'offrir de l'information et un contenu canadiens au monde entier.

Les responsabilités principales du programme sont:

- √ d'acquérir et de conserver les publications du patrimoine canadien, et d'y fournir un accès équitable
- √ soutenir le développement de l'infrastructure des connaissances du Canada
- √ de coordonner la gestion des ressources d'information publiées au sein du gouvernement fédéral.

La protection et la promotion de notre patrimoine culturel engendrent chez les Canadiens et les Canadiennes un sentiment de fierté et d'appartenance nationale. La Bibliothèque nationale est le seul établissement au Canada chargé de la collecte et de la conservation à grande échelle des documents publiés qui marquent et reflètent notre développement en tant que nation. En offrant l'accès à la richesse de notre patrimoine de l'édition et en favorisant la prise de conscience à l'égard de cette dernière, la Bibliothèque nationale du Canada joue un rôle de premier plan dans le développement d'un pays.

Au fur et à mesure que le Canada se taille une place dans l'économie basée sur la connaissance moderne, il importe de plus en plus pour tous les secteurs de la société canadienne d'avoir accès à l'information et aux connaissances. Afin de pouvoir concurrencer sur les marchés mondiaux, de tirer parti du potentiel que la connaissance apporte au progrès personnel, social, culturel et économique et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, le Canada doit être en position d'exploiter à plein ses ressources d'information, et de les rendre accessibles à tou(te)s les Canadien(ne)s.

La demande s'est grandement accrue, tant de la part des fonctionnaires au sein du gouvernement que des Canadiens ayant besoin d'accéder aux renseignements relatifs au gouvernement, pour une organisation améliorée et l'accès et la livraison de publications du gouvernement, particulièrement sous forme électronique. En plus, les créateurs et les utilisateurs des publications officielles, par exemple, se préoccupent de la conservation à long terme des publications du gouvernement sous forme de documents électroniques qui, souvent, existent dans un format transitoire et non normalisé.

Dans le contexte de la mondialisation et de l'objectif du gouvernement du Canada de brancher les Canadien(ne)s et de mettre les services du gouvernement en ligne, il sera nécessaire d'avoir un contenu. La Bibliothèque nationale est ce contenu : sa collection de documents imprimés, de mots et de musique sur le Canada est la collection la plus importante au monde. Le gouvernement s'est lui-même mis au défi d'offrir un contenu canadien aux Canadien(ne)s et au monde entier. La Bibliothèque nationale du Canada jouera un rôle central dans cet engagement important.

Priorités stratégiques

1. Sauvegarder la collection du patrimoine

En l'espace de moins de cinquantes années, la Bibliothèque nationale a bâti une collection de plus de 18 millions d'articles. Le noyau de la collection consiste des publications canadiennes, et comprend une vaste portée de formats : des livres, des périodiques, des journaux, des partitions de musique, des enregistrements sonores, des matériaux audio-visuels, des cédéroms et des publications électroniques en direct. C'est la collection la plus complète des publications canadiennes partout au monde, et elle sert d'une source sans pareil de la recherche dans tous les domaines ayant rapport au développement du Canada comme pays : l'histoire, l'économie et la société. En titre d'établissement du patrimoine étant entre autres chargé de conserver des publications canadiennes pour les générations futures de Canadien(ne)s, c'est une priorité urgente de la Bibliothèque d'obtenir de locaux qui offrira l'espace nécessaire pour la collection du patrimoine de l'édition du pays, dans des installations ayant d'environnement adéquat pour préserver à long terme tous les médias qui constitue cette collection, et pour permettre aux clients et personnel de la Bibliothèque d'utiliser les matériaux dans une manière efficace.

Il existe actuellement une situation d'urgence. Plus de 20 p. 100 de la collection est entreposée à l'extérieur du site, souvent dans des installations non adéquates où les documents sont exposés à l'eau, à l'humidité et à des températures extrêmes causant une détérioration rapide de documents. La Bibliothèque fait également face à des problèmes continus tels que des fuites d'eau et d'autres dommages causés dans l'édifice de l'administration centrale bâti il y a 30 ans, ce qui constitue une menace pour les collections qui y sont entreposées. Le gouvernement du Canada effectue des réparations aux composantes de base de cet édifice, telles que le toit, les murs extérieurs et les fenêtres, mais des améliorations supplémentaires importantes sont nécessaires pour assurer la sécurité des aires de l'installation servant à entreposer les documents de bibliothèque. La Bibliothèque nationale élabore une stratégie afin d'obtenir une seule installation permanente située à l'extérieur afin de rassembler ses collections éloignées de publications canadiennes à un endroit sûr qui assurera la disponibilité du patrimoine de l'édition du Canada aux générations futures de Canadien(ne)s.

2. *Créer une collection de recherche étendue pour soutenir les études canadiennes*

En consultation avec sa collectivité de chercheurs, la Bibliothèque nationale a déterminé que sa collection, bien qu'elle soit de premier plan grâce à son contenu canadien, ne soutient pas complètement le mandat du Ministère, qui est celui d'être une ressource complète pour les besoins de la recherche en études canadiennes. Afin que les chercheurs et les lecteurs ne méconnaissent pas l'expérience de vie canadienne, ils doivent avoir accès à des publications pertinentes provenant d'autres pays et d'organismes internationaux qui contribuent au contexte dans lequel le Canada prospère en tant que nation.

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque nationale définira des critères et cherchera des ressources aux fins de l'enrichissement de sa collection par l'acquisition de publications supplémentaires provenant d'aires géographiques pertinentes partout dans le monde afin de compléter ses fonds actuels, lesquels proviennent du Royaume-Uni, de la France, des É.-U., du Commonwealth et de la Francophonie, ainsi que de l'Organisation des Nations Unies. De plus, la Bibliothèque nationale cherchera à acquérir des publications provenant de certaines compétences, comme des états dotés de systèmes fédéraux d'organisation politique, des nations du Nord, des sociétés où vivent des habitants des Premières nations, des populations multiculturelles et d'autres compétences de ce genre.

3. *Situer la Bibliothèque dans l'environnement de l'information numérique*

Les bibliothèques et leurs usagers recueillent les avantages des ressources en information qui sont de plus en plus rendues accessibles sous forme électronique, et des progrès dans le domaine de la technologie -- tels que l'Internet, les ordinateurs personnels multimédias, et la télécommunication sans fil -- qui ont le potentiel de faciliter l'accès à l'information et d'élargir l'éventail de l'information disponible. La Bibliothèque nationale s'est engagée à créer de ressources sous forme numérique, non seulement de ses propres collections mais aussi de celles des bibliothèques canadiennes, et au développement des outils de recherche afin de faciliter l'accès aux connaissances dans un environnement réseauté. La Bibliothèque va allouer des ressources internes et chercher du soutien externe additionnel, afin d'augmenter son programme pour la création et accès aux connaissances numériques.

4. *Soulever le profil de la Bibliothèque nationale*

La Bibliothèque nationale est le dépositaire d'une ressource nationale de connaissances sans égale et le fournisseur d'un large éventail de services dont bénéficient les Canadien(ne)s des quatre coins du pays. Il est essentiel que la Bibliothèque nationale, ses ressources et ses services soient davantage connus du public canadien, de sorte que les Canadien(ne)s puissent accéder à la Bibliothèque nationale aux fins de leur développement personnel et social.

Dans la région de la capitale nationale, la Bibliothèque nationale est en mesure d'accroître l'estime du public envers les ressources qu'elle offre par un calendrier complet de programmation publique. L'utilisation d'Internet en tant qu'outil permettant de rendre les collections, les services, les publications et les expositions de la Bibliothèque nationale plus facilement accessibles a permis de toucher un public plus large. Mais il faut davantage pour hausser le profil public de la Bibliothèque nationale. Par exemple, au cours de la période de planification de 2001 à 2003, la Bibliothèque nationale cherchera des ressources afin de transporter ses expositions publiques saluées par la critique partout au Canada dans une série d'expositions itinérantes.

5. Favoriser des alliances stratégiques

La Bibliothèque nationale travaille dans le cadre d'un réseau considérable des bibliothèques canadiennes, des organismes culturels du portefeuille du Ministère du Patrimoine canadien, des autres ministères du gouvernement et avec des organisations dans les secteurs privé et sans but lucratif. Avec la **Bibliothèque du Parlement** et l'**Institut canadien de l'information scientifique et technique** (ICIST), la Bibliothèque nationale coordonne des efforts afin de fournir des services bibliothécaires au niveau national aux Canadiens et aux Canadiennes. Avec **Patrimoine canadien**, les **Archives nationales du Canada**, les **musées nationaux**, et la **Commission de la Capitale nationale**, la Bibliothèque coordonne les programmes publics et la participation aux fêtes nationales.

La Bibliothèque a entrepris bon nombre de projets de numérisation sous l'égide des programmes tels que Collections numérisées du Canada et RéseauBiblio d'**Industrie Canada**, afin de faire disponible sur l'Internet des importants matériaux-ressource et des outils de recherche fondés sur ses propres collections et les collections d'autres bibliothèques à travers le Canada, et d'assurer que les bibliothèques canadiennes soient capables de fournir aux clients la formation et l'accès à l'Internet.

La Bibliothèque travaille avec le **Conseil du trésor** et **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** afin de promouvoir une gestion plus efficace des publications du Gouvernement du Canada, un accès amélioré à ces publications pour les Canadiens et les Canadiennes.

Dans toutes ces régions et de nombreuses autres, il est de plus en plus important pour la Bibliothèque nationale de soutenir et d'élargir des alliances qui aideront à mettre de l'avant non seulement ses propres objectifs stratégiques, mais les buts que la Bibliothèque nationale partage avec ses organismes partenaires. En particulier, la Bibliothèque nationale améliorera ses relations de travail avec les 362 **bibliothèques du gouvernement fédéral** et plus de **21 000 bibliothèques canadiennes** de tous genres en les aidant, par l'entremise du partenariat et de la technologie, à exploiter et à rendre disponible le contenu dans ce réseau impressionnant d'institutions du savoir.

6. *Améliorer l'accès à la collection de la Bibliothèque nationale*

Avec l'aide de la technologie, la Bibliothèque nationale offrira aux Canadien(ne)s de toutes les régions, de toutes les catégories de revenu, ainsi que de tous les milieux linguistiques et culturels, un meilleur accès à sa collection du patrimoine canadien de l'édition. La Bibliothèque nationale soutiendra la richesse et l'accessibilité de la collection aux Canadien(ne)s et assurera des services selon les besoins relatifs à l'accès à la connaissance des Canadien(ne)s.

C. Facteurs externes influant sur le ministère

Assurer l'accès public à l'information sous forme électronique

La Bibliothèque nationale joue un rôle de chef de file dans la collecte, l'organisation et la provision d'accès aux publications électroniques du secteur public et des organisations à but non-lucratif. Comme l'édition se produit de plus en plus sous forme électronique en direct, la Bibliothèque se trouve en face d'un double défi. Au premier, il faut préserver toutes les publications électroniques aux fins de la consultation et de la recherche à l'avenir, même après l'expiration de l'utilité commerciale des publications du secteur privé ou de la pertinence politique des publications gouvernementales. Au deuxième, la Bibliothèque nationale s'est engagée à faire continuer, dans l'étendue numérique, la fière tradition canadienne des bibliothèques publiques libres en assurant que tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, aient des moyens quelconques de l'accès aux publications commerciales sous forme électronique.

Ces défis nécessitent l'application de technologie pour assurer que les publications continuent à être accessibles en face de l'évolution des médias et formats électroniques, de même que la création, en collaboration avec les communautés des éditeurs et des bibliothèques, des modèles d'accès aux publications électroniques qui satisferaient aux mandats de bibliothèques de livrer des services aux clients, en tenant compte des droits économiques des éditeurs pour leur publications.

Assurer la disponibilité du contenu canadien

Le gouvernement du Canada est grandement préoccupé par le manque de contenu canadien et particulièrement le manque de contenu français dans Internet. En travaillant avec des établissements partenaires du portefeuille de Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale cherche à veiller à ce que les Canadien(ne)s aient le choix de consulter, en les deux langues officielles, des documents sous forme numérique à partir des collections contenues dans leurs établissements du patrimoine national. La Bibliothèque nationale collabore aussi avec d'autres bibliothèques à travers le Canada pour rendre accessible aux Canadien(ne)s le contenu des collections de grande portée de toutes les régions du pays.

Il est absolument important que les créateurs canadiens de produits culturels sous forme numérique, dont les livres, les revues ainsi que les enregistrements sonores et vidéo, soient assurés que leurs œuvres seront accessibles aux publics canadiens par le biais de leur organismes culturels nationaux.

Le rôle futur de la Bibliothèque nationale

La ministre de Patrimoine canadien a reçu en 1999 le rapport d'une consultation avec des intervenants représentant des milieux bibliothéconomiques, archivistiques et d'utilisateurs portant sur le rôle futur de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Canada dans la société de l'information en évolution. La consultation mettait l'accent sur les contributions que pourraient faire les deux institutions pour améliorer le rôle et les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de gestion de l'information afin d'assurer l'accès au contenu canadien, notamment dans Internet, et de soutenir un meilleur accès aux collections dans tout le pays contribuant à l'infrastructure globale des connaissances de la nation.

Avec la nomination d'un nouvel administrateur général et d'un nouvel archiviste national, ainsi que l'annonce des projets de services en ligne du gouvernement lors du discours du Trône de 1999, le travail de la Bibliothèque nationale dans la nouvelle orientation de son organisation et de ses ressources afin de réaliser ce nouveau rôle promet un meilleur accès pour les Canadien(ne)s aux ressources favorisant la connaissance de leur pays.

D. Dépenses prévues

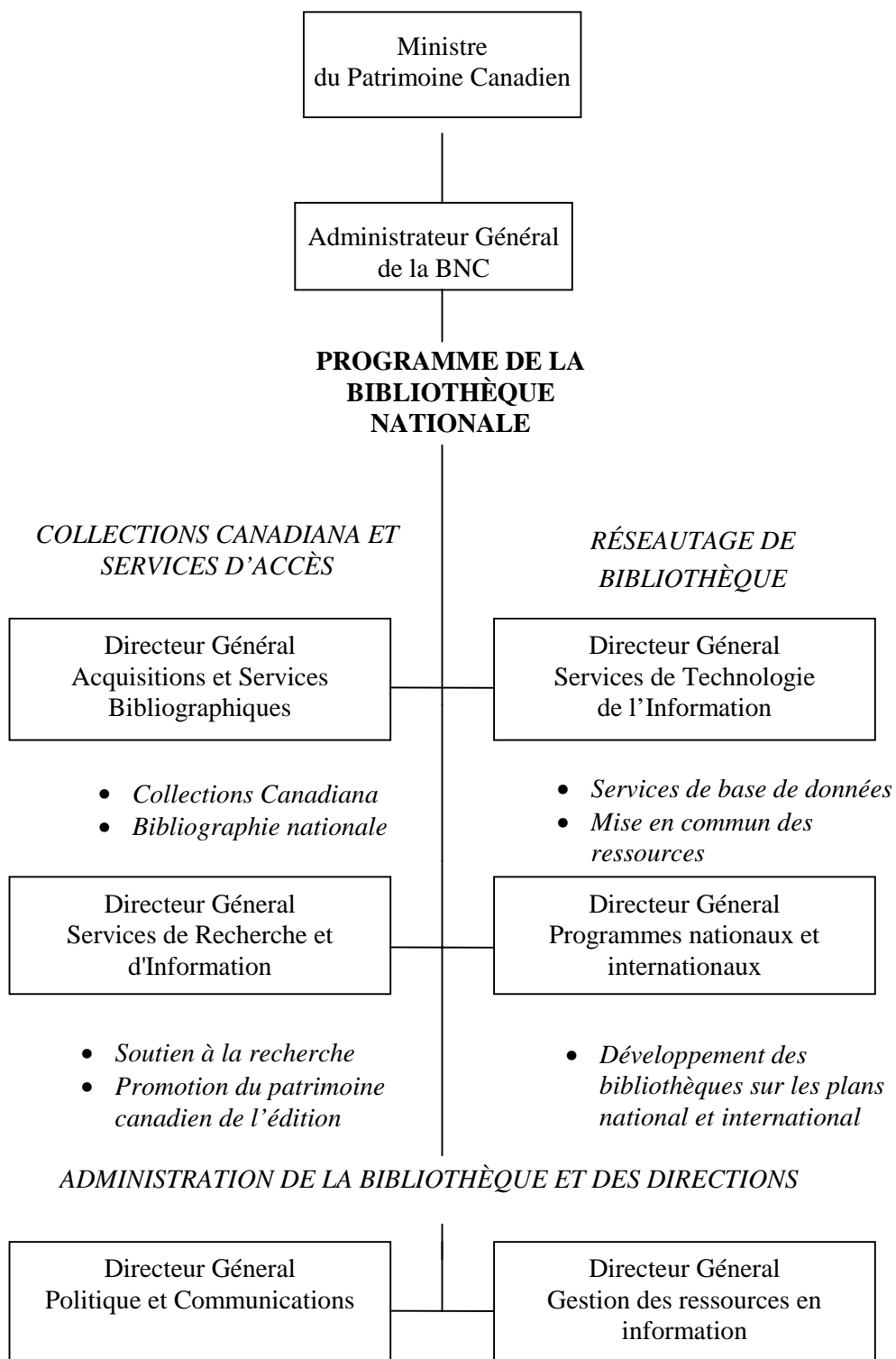
<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévision des dépenses 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	30 415	32 695	32 826	33 010
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0	0	0	
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	0	0	0	
Total du Budget principal des dépenses	30 415	32 695	32 826	33 010
Rajustements	2 728	(625)	(625)	(1 025)
Dépenses prévues nettes	33 143	32 070	32 201	31 985
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	568	565	565	565
<i>Plus</i> : Coût des services reçus sans frais	8 451	10 899	10 996	10 995
Coût net du programme	41,026	42,404	42,632	42,415
Équivalents temps plein	425	425	425	425

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR), et des initiatives du budget.

Structure organisationnelle de la Bibliothèque nationale du Canada

Organisation et composition des programmes



Section III : Plans, résultats et ressources

Collections Canadiana et services d'accès

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévisions de dépenses 1999-2000*	Dépenses Prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
\$16 166	\$15 642	\$15 706	\$15 601
236	236	236	236

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

B. Objectif du secteur d'activité

Edifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et son évolution en tant que nation.

C. Description du secteur d'activité

Les secteurs d'activités liés aux collections Canadiana et aux services d'accès comprennent les quatre secteurs suivants :

Collections Canadiana :

La Bibliothèque met sur pied et conserve la plus vaste collection de documents Canadiana publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadien(ne)s, dans l'immédiat comme dans l'avenir.

- ☛ La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 18 millions d'articles (livres, périodiques, enregistrements sonores et vidéo, microfiches et documents électroniques), qui représentent 3 millions de titres uniques . La collection croît au rythme de 500 000 articles (65 000 titres) par année.

Bibliographie nationale :

La Bibliothèque nationale met sur pied une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les commerçants de livres ou d'autres fournisseurs d'information à identifier, à acquérir et à rendre disponibles des publications canadiennes.

- ✪ La base de données de la collection Canadiana, la bibliographie nationale, contient actuellement 1,8 de million de fichiers, représentant plus de 250 années des publications canadiennes.

Soutien à la recherche :

Les services de référence, de recherche et de renvoi offerts aux Canadien(ne)s et aux bibliothèques canadiennes reposent sur la collection Canadiana de la Bibliothèque, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes dans le domaine des sciences humaines et sociales et l'expertise du personnel, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts aux clients et qui font partie intégrante du soutien que la Bibliothèque offre pour l'étude du Canada.

- ✪ La Bibliothèque nationale enregistre 5 000 nouveaux clients à titre de chercheurs sur place, et reçoit 30 000 demandes de référence chaque année.

Promotion du patrimoine de l'édition du Canada :

La Bibliothèque commandite des expositions, des séances de lecture, des concerts et d'autres événements afin de donner aux Canadien(ne)s l'occasion d'étudier, de comprendre et d'aimer leur patrimoine culturel.

- ✪ Au cours de la dernière décennie, la Bibliothèque nationale a accueilli plus de 600 auteurs et musiciens, et a été l'hôte de plus de 900 manifestations à l'intention d'écrivains, d'éditeurs de libraires et d'artistes.

D. Principaux engagements, résultats escomptés, activités et ressources connexes

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **une vaste collection de documents Canadiana publiés**

Résultats escomptés:

Publications sous forme électronique

La Bibliothèque nationale et ses partenaires de la collectivité de bibliothèques travailleront avec des éditeurs à l'élaboration de solutions mutuellement avantageuses, telles que l'accès équitable pour les clients de bibliothèques à des publications dans des formats électroniques, tout en respectant le droit d'auteur et les intérêts commerciaux des créateurs dans leurs publications.

Contenu canadien sur l'internet: collections de la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale continuera d'apporter un contenu canadien important sous forme numérique provenant de ses propres collections.

Accès amélioré à la collection de la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque mettra en place un nouveau catalogue public en direct pour la collection de la Bibliothèque nationale dans le système AMICUS, par lequel les Canadien(ne)s bénéficieront d'un accès perfectionné à la collection de premier plan du patrimoine canadien de l'édition.

La Bibliothèque créera les fonctions des Acquisitions, de l'unité du contrôle des publications en série, et du prêt dans AMICUS, pour assurer un accès continu au personnel et aux clients de la Bibliothèque nationale aux renseignements bibliographiques complets décrivant les documents contenus dans les collections de la Bibliothèque nationale.

Activités connexes:

Le dialogue avec la collectivité d'éditeurs canadiens se poursuivra et reposera sur la consultation initiale tenue en janvier 2000 avec des éditeurs, laquelle a porté sur des questions liées à l'acquisition et à la conservation de publications électroniques, ainsi qu'à l'accès à ces publications.

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque nationale passera de son système pilote de gestion des publications électroniques actuel à une nouvelle plate-forme de matériel et de logiciels pouvant gérer le nombre de documents électroniques et leur complexité, ainsi que la multiplicité des formats de données que provoque l'explosion dans l'édition. La Bibliothèque nationale fait un investissement stratégique au cours de la période de planification afin de mieux gérer sa collection de publications électroniques et d'améliorer ses services de bibliothèque numérique par l'entremise de la mise en œuvre du projet du système de gestion des publications électroniques (SGPE).

En 2000-2001, la Bibliothèque nationale enrichira considérablement bon nombre des sites les plus populaires sur son service Web, tels que *Confédération canadienne* et *Premiers ministres du Canada*. Le site *Archives de poésie canadienne*, lequel a récemment été lancé, sera amélioré par l'ajout de fichiers audio de lectures de poésie. La Bibliothèque nationale élaborera un certain nombre de produits tout à fait nouveaux, à savoir :

- Les pages abondantes en images de *Canadian Illustrated News*, une revue publiée de 1869 à 1883, sont la source d'une nouvelle collection numérisée contenant plus de 8 000 illustrations représentant des événements contemporains, des personnages politiques canadiens, les arts, la technologie et la vie sociale.
- *Le Moi secret : Une exploration de la littérature de jeunesse canadienne* mettra en vedette des livres et des illustrations de jeunesse provenant de la populaire exposition de la Bibliothèque nationale en 1988.

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque nationale vise à agrandir son programme de numérisation afin d'y ajouter des produits permettant d'effectuer des recherches sur des activités, des gens et des endroits au Canada qui suscitent un intérêt particulier chez la jeunesse du Canada. Parmi certains des projets que la Bibliothèque nationale a recensés dans son plan stratégique de numérisation, on compte :

- *Les trésors de la Bibliothèque nationale* : un accès aux documents rares et exceptionnels des collections de la Bibliothèque nationale se rapportant à l'exploration, à l'histoire sociale, à la musique, à la littérature, à l'histoire militaire et au développement des bibliothèques au Canada.
- *Actualités et points de vue : périodiques canadiens* : un accès au texte intégral des magazines canadiens importants du XIX^e et du début du XX^e siècle et à des revues telles *l'Opinion publique*, *La Minerve*, *the Snowdrop*, *Musical Canada*, *La musique* et d'autres.
- *Gazette du Canada, partie I : 1867-1947* : le bulletin d'information bilingue officiel du gouvernement du Canada, la *Gazette du Canada* est l'un des instruments de la reddition des comptes essentiels du gouvernement et un outil de recherche indispensable dans le domaine des affaires publiques au Canada.

- Le projet d'accès à la Collection Jacob M. Lowy soulignera le 25^e anniversaire du don généreux de M. Lowy aux Canadien(ne)s en améliorant l'accès à la Collection Jacob M. Lowy de la Bibliothèque nationale, une collection inestimable d'ouvrages hébraïques et judaïques rares.

En plus de réaffecter des ressources internes, la Bibliothèque nationale cherchera un soutien financier auprès du gouvernement du Canada, par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien et du plan d'action du gouvernement «Le Canada en ligne» annoncé lors du discours du Trône de 1999, et auprès des partenaires et des parrains du secteur privé.

Le service Accès AMICUS sur le Web, lequel a été lancé en 1999, servira de modèle aux fins de l'élaboration d'un nouveau module du catalogue public en direct pour la Bibliothèque nationale. Ce modèle sera également à la base de la création de catalogues individuels établis sur Internet pour des collections uniques et importantes au sein de la Bibliothèque nationale, comme la collection Merilees de documents historiques liés au transport au Canada.

Au cours de la période de planification, les terminaux en libre usage dans les salles de référence et de lecture de la Bibliothèque nationale seront munis d'appareils, tels des lecteurs de braille, des systèmes de synthèse de la parole, des moniteurs à grand écran et des grands dessus de touches, lesquels permettront à tous les clients, sans égard à leurs déficiences physiques ou perceptives, d'accéder à l'information contenue dans des systèmes de la Bibliothèque nationale et dans Internet.

Le système d'information qui a soutenu les fonctions des Acquisitions, de l'unité du contrôle des publications en série, du prêt et du catalogue public en direct (OPAC) à la Bibliothèque nationale au cours des huit dernières années a atteint ses limites techniques. La Bibliothèque nationale se sert de cette occasion afin d'intégrer ses systèmes de soutien bibliographique de base en élaborant des modules de remplacement pour ces services sur la plate-forme AMICUS en assurant, par conséquent, un accès continu au personnel et aux clients de la Bibliothèque nationale aux renseignements décrivant les documents contenus dans les collections de la Bibliothèque nationale.

Politique de collections

La Bibliothèque nationale mettra à jour son plan d'acquisition pluriannuel pour les collections de littérature canadienne et de manuscrits sur la musique ainsi que les collections audiovisuelles canadiennes.

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque nationale développera des paramètres et une capacité de rendre compte afin d'évaluer l'intégralité de ses collections Canadiana. Des évaluations précises de l'intégralité de la collection fourniront à la Bibliothèque les renseignements nécessaires afin que l'on puisse élaborer des stratégies de collecte efficaces pour remplir des lacunes qui existent actuellement dans la collection nationale du patrimoine d'édition du Canada.

Ressources:

Ce projet, qui devrait être terminé à l'été 2001, nécessitera 24 ETP de ressources chargées de l'élaboration des systèmes internes et une somme de 200 000 \$ pour l'achat de logiciels et l'embauche du personnel contractuel.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **la conservation de documents Canadiana publiés**

Résultat escompté:

Mettre en place la capacité de traiter une plus grande partie des documents acquis pour les collections par le biais du programme de désacidification massive de la Bibliothèque nationale.

Activités connexes:

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque nationale effectuera une étude de faisabilité des remplacements possibles concernant son équipement de désacidification massive actuel, lequel est utilisé depuis vingt ans. La Bibliothèque nationale cherche un système de désacidification qui n'utilise pas d'halocarbures dans ses mélanges de solvants, afin de suivre l'engagement du Canada de cesser l'utilisation des halocarbures d'ici le 1^{er} janvier 2005.

Il importe au plus haut point pour la stabilité à long terme et la disponibilité de la collection du patrimoine de l'édition du Canada de la Bibliothèque nationale que cette dernière soit en mesure de traiter une plus grande partie des documents par le biais de son programme de désacidification massive pour conserver les documents imprimés sur papier acide (lequel se dégrade avec le temps s'il n'est pas traité). La Bibliothèque nationale recherche également un soutien aux fins de la recherche continue avec des méthodes d'application de la désacidification massive sans danger pour l'environnement et rentables pour un nombre important de documents imprimés.

La Bibliothèque nationale recherche un soutien pour la recherche et l'application des techniques afin de conserver des documents numériques, en vue d'assurer l'accessibilité à long terme de ces ressources d'information. Les publications électroniques et les conversions numérisées des documents analogiques originaux constituent une partie de plus en plus importante des collections des bibliothèques canadiennes.

Ressources:

La Bibliothèque cherche de soutien externe en plus afin d'augmenter le seul équivalent temps plein et des fonds opérationnels limités alloués actuellement au fonctionnement du système de la désacidification massive.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **satisfaction des clients de services de référence et d'aide à la recherche**

Résultats escomptés:

La numérisation des outils de recherche

La Bibliothèque nationale améliorera l'accessibilité aux documents portant sur les études canadiennes en créant des outils bibliographiques et de recherche pour Internet afin d'aider des chercheurs et des bibliothèques du Canada à repérer et à récupérer les ressources d'information nécessaires.

Littérature de jeunesse canadienne

La Bibliothèque va renforcer ses services à l'appui de la littérature de jeunesse canadienne.

Activités connexes

La Bibliothèque nationale mettra à jour et perfectionnera des outils existants, tels *Information sur le Canada par matière*, l'un des services les plus utilisés sur le site Web de la Bibliothèque nationale. Des exemples des guides de recherche que la Bibliothèque nationale rendra accessibles sur son site Web pendant la période de planification incluent:

- ☐ un index consultable de biographies figurant sur le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada
- ☐ le premier ouvrage d'une série de guides thématiques sur la croissance du Canada en tant que nation soulignant les événements principaux de l'histoire militaire du Canada, tels la campagne du Nord-Ouest, 1885, la guerre de 1812, les rébellions de 1837 et les deux guerres mondiales

- des instruments de recherche pour les collections de la Bibliothèque nationale contenant des manuscrits littéraires d'auteurs canadiens éminents, tels que Marie-Claire Blais, Carol Shields, Michel Tremblay, and Jane Urquhart.

Afin de consolider ses propres efforts dans le domaine de la littérature de jeunesse canadienne, la Bibliothèque nationale prévoit l'embauche d'un(e) spécialiste de la littérature de jeunesse canadienne en 2000-2001. De plus, la Bibliothèque effectuera une étude sur la possibilité d'offrir des vedettes-matières dans les notices bibliographiques qu'elle crée pour des œuvres de fiction de jeunesse. Ce meilleur accès permettra aux Canadien(ne)s de mieux connaître la riche ressource de littérature de jeunesse de la nation, tant dans la collection de la Bibliothèque nationale que dans les librairies canadiennes.

La Bibliothèque nationale étudie la faisabilité d'animer, à l'occasion de la Fête du Canada de 2003, un colloque international sur la littérature de jeunesse au Canada. La Bibliothèque nationale sera le partenaire dans cette activité avec les collectivités d'éditeurs, les milieux littéraires et bibliothéconomiques. Le colloque rassemblera des érudits, des éditeurs, des rédacteurs, des illustrateurs, des activistes de l'alphabétisation, des éducateurs et des bibliothécaires canadiens et étrangers.

Poursuivant l'engagement du gouvernement envers la prestation de services axés sur les citoyens, la Bibliothèque nationale examinera ses services de référence, de même que la portée de ses collections à l'appui des secteurs de spécialisation de la Bibliothèque nationale tels la musique, la littérature et l'histoire du Canada. Cette étude vise la mise en œuvre d'un modèle de prestation de services plus intégré, à partir d'un guichet unique pour les clients, en ayant la valeur ajoutée des options concernant la prestation de services électroniques. Ce nouveau modèle imagine la Bibliothèque nationale comme un centre d'excellence pour les études canadiennes, en s'appuyant sur la richesse et l'ampleur de ses collections ainsi que le savoir-faire de son personnel.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles**

Résultats escomptés

La Bibliothèque va personnaliser son service Web dans le but de répondre aux besoins changeants des clients.

Activités connexes

En 2000-2001, la Bibliothèque nationale examinera les résultats d'une évaluation détaillée axée sur les utilisateurs de son site Web, laquelle a été menée en février 2000. La Bibliothèque utilisera les observations et les suggestions des clients afin d'instaurer des améliorations futures du site. Le site Web de la Bibliothèque nationale a été lancé en 1995 et connaît une croissance continue depuis ce temps-là, passant de un million de visiteurs au total en 1996 à plus de huit millions en 1999.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **expositions et événements publics**

Résultats escomptés / Activités connexes

L'exposition millénaire de la Bibliothèque nationale, *Oscar Peterson : pianiste et compositeur de jazz canadien*, sera une célébration de ce Canadien de renommée mondiale.

En 2001, la Bibliothèque va présenter, en exploitant des matériaux provenant de ses collections, une rétrospective des visions de l'avenir qu'avaient conçu et exprimé les Canadien(ne)s au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Au cours de la période de planification, il y aura les célébrations du 50^e anniversaire d'existence du Centre bibliographique canadien et de la bibliographie nationale *Canadiana*, au cours de l'an 2000, ainsi que de la Bibliothèque nationale elle-même en 2003. Parmi les célébrations prévues, il y aura une reconnaissance de l'influence des collectivités de chercheurs et des milieux bibliothéconomiques canadiens dans la création de ces institutions nationales, ainsi que du rôle durable des bibliothèques de quartier dans la vie de leurs communautés partout au pays.

Prévision des résultats du secteur d'activité : Collections Canadiana et services d'accès

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
	Réelles				
<i>Collections Canadiana :</i>					
Nouveaux titres Canadiana reçus ^{1,2}	64 442	60 000	45 000	55 000	57 000
Publications en série actuellement reçues ²	33 070	34 000	34 000	35 000	35 000
<i>Bibliographie nationale :</i>					
Notices bibliographiques créées ¹	66 664	66 000	60 000	60 000	60 000
Notices d'autorité créées	17 023	18 000	17 000	17 000	17 000
<i>Soutien à la recherche :</i>					
Demandes de référence ayant obtenu une réponse	27 089	27 500	28 000	28 500	29 000
Documents en circulation	169 072	173 600	171 700	169 900	168 100

À noter:

¹ Les prévisions pour 1999-2000 indiquent des ressources supplémentaires qui ont été affectées au traitement des collections transférées des Archives nationales. Ces ressources pourraient ne pas être disponibles au cours des autres années de la période de planification.

² Les prévisions pour 2000-2001 indiquent l'incidence à court terme prévue de la mise en œuvre des modules des Acquisitions et du contrôle des publications en série d'AMICUS. Les prévisions pour les deux exercices ultérieurs indiquent l'effacement des arriérés de travail qui auront découlé du lancement des nouveaux modules.

Réseautage de bibliothèque

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévisions de dépenses 1999-2000*	Dépenses Prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
\$10 106	\$9 779	\$9 819	\$9 753
127	127	127	127

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

B. Objectifs du secteur d'activité

Faciliter l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information aux Canadien(ne)s.

C. Description du secteur d'activité

Les secteurs d'activités liés aux réseautage de bibliothèque comprennent les trois secteurs suivants :

Services de base de données :

La Bibliothèque facilite l'accès public à l'information sur ses propres fonds et ceux des autres bibliothèques au Canada.

- La base de données AMICUS de la Bibliothèque contient plus de 17 millions de notices bibliographiques uniques et plus d'un million de nouvelles notices y sont intégrées chaque année. La base de données comprend des notices de documents contenus dans la collection de la Bibliothèque nationale, de même que les fonds rapportés actuellement par de plus de 450 bibliothèques canadiennes. Plus de 800 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information recourent aux services Accès AMICUS de la Bibliothèque dans le cadre de la recherche de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients.

Mise en commun des ressources :

La Bibliothèque collabore avec d'autres bibliothèques à travers le Canada dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés soutenant la mise en commun des ressources entre bibliothèques.

- ✪ La Division du prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque répond chaque jour à plus de 400 demandes soumises par plus de 3 000 bibliothèques par année.
- ✪ Le Centre canadien d'échange du livre de la Bibliothèque a procédé, depuis sa mise sur pied en 1973, à la redistribution de plus de 11 millions de publications en surplus afin de développer des collections dans des bibliothèques canadiennes.

Développement des bibliothèques sur les plans national et international :

La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit une politique stratégique et un soutien professionnel nécessaire au développement et à la coordination des bibliothèques au Canada et dans le monde entier.

- ✪ La Bibliothèque coordonne le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédérale, dans lequel 96 bibliothèques de 36 ministères se joignent afin d'optimiser l'achat de produits et services d'information.
- ✪ La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale dans le cadre de forums tels que celui de l'Organisation internationale de normalisation pour son rôle de chef de file qu'elle assume pour traiter des questions telles que l'élaboration de normes relatives à l'échange de données bibliographiques, l'application de la technologie de l'information aux services de bibliothèque et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

D. Principaux engagements, résultats escomptés, activités et ressources connexes

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation**

Résultats escomptés:

Contenu canadien sur l'internet: initiatives conjointes

La Bibliothèque nationale collaborera avec des agences fédérales de culture et des connaissances, et avec des bibliothèques à travers le Canada, pour aggrandir le montant et la disponibilité du contenu canadien sur l'internet.

Systèmes et bases de données de la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque améliorera des services de prêt entre bibliothèques et de l'accès aux documents électroniques, et aussi un jeu de caractères syllabiques multilingues et multi-scriptes dans son système bibliographique AMICUS.

Systèmes et bases de données des milieux des bibliothèques canadiennes

La Bibliothèque nationale continue d'aider d'autres bibliothèques et fournisseurs canadiens de logiciels de bibliothèque à mettre en œuvre un catalogue collectif canadien virtuel en offrant l'accès aux fonds des bibliothèques canadiennes importantes.

Autres initiatives du développement des bibliothèques

La Bibliothèque nationale, travaillant avec ses partenaires dans les milieux bibliothéconomiques canadiens, terminera l'examen et la redéfinition de la stratégie nationale concernant la mise en commun des renseignements et des ressources favorisant les connaissances parmi des bibliothèques canadiennes. La Bibliothèque et ses milieux vont examiner aussi les activités de conservation auprès des bibliothèques canadiennes, et vont continuer Programme national de statistiques de base des bibliothèques.

Activités connexes:

La Bibliothèque nationale collaborera avec le ministère du Patrimoine canadien et d'autres partenaires clés à l'initiative visant à perfectionner et à doter de contenu canadien le site Web *Place du Canada*. *Place du Canada* sera un exemple de l'engagement du gouvernement du Canada en vue d'assurer la prestation de services électroniques intégrés afin que les citoyens aient accès aux renseignements administratifs.

La Bibliothèque nationale travaillera conjointement avec les Archives nationales du Canada afin de brancher les Canadien(ne)s à leur patrimoine documentaire par l'entremise du perfectionnement de *Explor.ca*, un site Web à grande échelle sur l'histoire du Canada pour la jeunesse canadienne, en présentant les collections combinées de la Bibliothèque nationale et des Archives. Le site fournira également des liens à d'autres ressources permettant de brancher les Canadien(ne)s à leur patrimoine, tels que l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques et le Réseau canadien d'information archivistique.

La Bibliothèque nationale continue de coordonner l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN), une alliance bénévole composée de plus de 50 bibliothèques canadiennes visant à coordonner et à promouvoir le développement des collections canadiennes sous forme numérique. L'ICBN fournit la formation au niveau des normes techniques et des meilleures pratiques à suivre dans le cadre d'activités associées à la numérisation. L'Initiative est en train de développer une proposition pour un projet de la numérisation des ressources multi-médias à l'échelle nationale, afin de rassembler à une site centrale Web, accessible à tou(te)s les canadien(ne)s, des collections numérisées fournies par des bibliothèques membres.

À la suite de la mise en œuvre réussie en 1999 du nouveau site Web et des interfaces Z39.50 au service de recherche dans la base de données d'Accès AMICUS de la Bibliothèque nationale, des clients ont demandé l'amélioration des services de prêt entre bibliothèques et de l'accès aux documents électroniques. La Bibliothèque nationale améliorera Accès AMICUS afin qu'il soit plus facile pour les clients de présenter et de gérer des demandes de prêt entre bibliothèques. D'autres améliorations apportées à AMICUS assureront une recherche par mot clé directe des ressources électroniques plein texte.

La Bibliothèque nationale accélérera le développement de la capacité d'AMICUS afin d'appuyer la saisie, la manipulation et l'affichage des jeux de caractères syllabiques, surtout l'écriture syllabique des Premières nations. La mise en application d'un jeu de caractères syllabiques multilingues et multi-scriptes permettra aux Canadien(ne)s d'accéder aux notices des publications de leur pays dans bon nombre de langues autres que le français et l'anglais utilisées par la population du Canada.

La Bibliothèque nationale continue d'aider d'autres bibliothèques et fournisseurs canadiens de logiciels de bibliothèque à mettre en œuvre un catalogue collectif canadien virtuel en offrant l'accès aux fonds des bibliothèques canadiennes importantes. De plus, la Bibliothèque nationale collaborera avec des musées et des archives du Canada afin d'accroître la capacité des chercheurs à effectuer des recherches multidisciplinaires et dans tous les établissements sur les fonds des bibliothèques, des musées et des archives au Canada.

Le profil Bath est un nouveau mécanisme important pour les bibliothèques qui utilisent le protocole de recherche entre systèmes standard Z39.50 afin d'élaborer des catalogues virtuels et d'effectuer des recherches dans un grand nombre de bases de données sur différentes plates-formes de fournisseurs. En utilisant les précieuses données reçues jusqu'ici des milieux bibliothéconomiques canadiens sur le développement de ce profil commun, la Bibliothèque nationale prévoit mettre de l'avant le profil par l'entremise du processus d'approbation de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en tant que profil international autorisé, d'ici l'été 2000.

La Bibliothèque nationale, travaillant avec ses partenaires dans les milieux bibliothéconomiques canadiens, terminera l'examen et la redéfinition de la stratégie nationale concernant la mise en commun des renseignements et des ressources favorisant les connaissances parmi des bibliothèques canadiennes afin de satisfaire aux exigences en constante évolution des utilisateurs de bibliothèques. L'examen permettra l'analyse des résultats d'un sondage mené auprès des milieux bibliothéconomiques en 1999, ainsi que la tenue d'autres consultations.

La Bibliothèque nationale a entamé un examen des activités de conservation dans des bibliothèques canadiennes. Cet examen vise la compréhension de la situation actuelle en ce qui concerne la conservation à long terme de l'information contenue sur l'imprimé traditionnel et les nouveaux supports numériques, de façon à ce que les milieux bibliothéconomiques puissent prendre les mesures nécessaires afin d'assurer que ses ressources d'information soient durables, dans le but de répondre aux besoins en connaissances des Canadien(ne)s dans l'avenir.

Le Programme national de statistiques de base des bibliothèques (PNSBB) saisit des indicateurs clés de l'incidence importante que les bibliothèques de tous genres au Canada ont sur la société canadienne. Le PNSBB est une entreprise de partenariat entre la Bibliothèque nationale et des associations de bibliothèques canadiennes. La Bibliothèque nationale entreprendra un quatrième sondage auprès des bibliothèques pour 1999 et soutiendra et coordonnera les efforts afin de mener le sondage auprès des collectivités de bibliothèques scolaires.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèques du gouvernement fédéral**

Résultats escomptés:

La Bibliothèque nationale s'assurera principalement que les publications officielles sur tout genre de support soient recueillies, décrites et rendues accessibles aux Canadien(ne)s, et assurera également la promotion et la mise en application des normes aux fins de la gestion de l'information au sein du gouvernement.

Activités connexes:

La Bibliothèque nationale a entrepris un programme de catalogage accéléré des publications fédérales distribuées par l'entremise du Programme des services de dépôt, de sorte que plus de 900 bibliothèques de dépôt ont un accès immédiat aux notices bibliographiques lorsque leurs expéditions du PSD arrivent.

La Bibliothèque nationale encouragera la sensibilisation, de la part des unités de l'éditique au sein des ministères du gouvernement, de l'importance des questions liées à l'accès, telles l'utilisation de supports de publications standard, la disponibilité universelle et la conservation, afin d'assurer l'accès à long terme.

De concert avec des bibliothèques du gouvernement fédéral, la Bibliothèque nationale élabore actuellement un réseau assurant des liens à des collections importantes de documents de recherche à l'appui des études canadiennes et de la recherche scientifique au Canada. Une initiative précise au cours de la période de planification sera de mettre en place la capacité des clients de bibliothèques à effectuer des recherches dans des catalogues de multiples bibliothèques fédérales à l'aide de la norme Z39.50, le protocole de recherche entre systèmes.

La Bibliothèque nationale et ses partenaires du gouvernement fédéral assurent également la coordination des activités d'information et de sensibilisation à l'appui du perfectionnement professionnel du personnel travaillant dans des bibliothèques fédérales.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients**

Résultats escomptés:

Clients de bibliothèque handicapés

La Bibliothèque nationale contribuera au développement d'une nouvelle stratégie fédérale permettant d'offrir des services aux Canadien(ne)s handicapé(e)s.

La Bibliothèque travaillera avec ses partenaires afin d'augmenter la production et la disponibilité des ressources de connaissance sur support de remplacement.

Alphabétisation

La Bibliothèque nationale joue un rôle de défense et de promotion dans l'encouragement de niveaux plus élevés d'alphabétisation au Canada. Elle reconnaît et célèbre également le travail de première ligne réalisé dans des programmes d'alphabétisation par des bibliothèques de quartier partout au pays.

Activités connexes:

La Bibliothèque nationale est membre du Comité directeur interministériel du plan d'action sur les déficiences du gouvernement du Canada. Le gouvernement fédéral entamera la mise en œuvre de la stratégie interministérielle au cours de cette période de planification.

La Bibliothèque nationale est particulièrement préoccupée par la capacité du Canada à contribuer et à tirer profit des normes et des pratiques internationales liées à la production de documents sur support de remplacement, tels les documents en braille et les livres parlants, lesquels sont utilisés par des Canadien(ne)s ayant des déficiences perceptives et motrices. La Bibliothèque nationale participera avec les milieux bibliothéconomiques du Canada à une étude de faisabilité afin d'élaborer et d'exploiter un centre d'échange national de textes électroniques à l'appui des publications sur support de remplacement.

La Bibliothèque nationale continuera de travailler avec des bibliothèques et des associations professionnelles partout au Canada, de même qu'avec des partenaires experts, tels que l'Institut national canadien pour les aveugles, afin d'améliorer les services de bibliothèque offerts aux utilisateurs ayant une déficience.

La Bibliothèque nationale encourage la lecture et l'alphabétisation au Canada par l'entremise du programme *Lisez sur le sujet* et d'autres guides sur la littérature canadienne. Chaque année, la Bibliothèque nationale distribue plus de 25 000 trousseaux de *Lisez sur le sujet* à des bibliothèques, à des écoles et à des familles canadiennes. En se basant sur le fait que le programme *Lisez sur le sujet* a réussi à toucher la jeunesse canadienne, la Bibliothèque nationale étudiera l'efficacité de la création d'une initiative semblable à «Lisez sur le sujet» et s'adressant à un public adulte.

La Bibliothèque nationale est un partenaire, avec le Réseau Éducation – Médias et d'autres institutions et associations publiques, dans l'initiative de la toile et les jeunes: connaître les enjeux, un programme national assurant l'éducation de la jeunesse canadienne au sujet de l'utilisation sans risque et efficace des ressources d'information disponibles sur Internet.

La Bibliothèque nationale est l'élément moteur dans l'ébauche et l'approbation du Manifeste sur la bibliothèque scolaire de l'UNESCO et continuera de participer à la promotion et à la diffusion du Manifeste partout dans le monde. Le Manifeste soutient l'importance de l'enseignement par les bibliothèques scolaires des habiletés et des attitudes aux jeunes, lesquelles leur sont nécessaires pour être un(e) citoyen(ne) responsable, ainsi que l'importance de l'apprentissage continu dans l'économie établie sur la connaissance.

Prévision des résultats du secteur d'activité : Réseautage de bibliothèque

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
	Réelles				
<i>Services de base de données :</i>					
Notices ajoutées à la base de données ¹	2 800 000	2 800 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Heures d'utilisation en direct ²	276 000	260 000	260 000	260 000	260 000
<i>Mise en commun des ressources :</i>					
Nombre de demandes de prêt entre bibliothèques ayant obtenu une réponse	159 823	145 300	139 300	133 500	128 000
Documents redistribués par le biais du Centre canadien d'échange du livre	233 888	300 000	300 000	300 000	300 000

À noter:

¹ La croissance de la base des données au cours des années 1998/99 et 1999/2000 est le résultat du chargement des fichiers des fonds de 34 bibliothèques canadiennes de la base de données d'A-G Canada, ce qui représente 8 millions des notices bibliographiques. Ce chargement a été complété en décembre 1999.

² Les heures d'utilisation en direct se diminuent à cause de la migration des clients de la base de données AMICUS de la Bibliothèque nationale à l'accès basé sur le Web. Cet accès est mesuré en transactions au lieu de temps passé en direct. La Bibliothèque utilisera les deux mesures dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de l'année prochaine.

Administration de la Bibliothèque et des directions

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévisions de dépenses 1999-2000*	Dépenses Prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
\$6 871	\$6 649	\$6 676	\$6 631
62	62	62	62

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

B. Objectif du secteur d'activité

Offrir à la Bibliothèque des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communication externe et de soutien à la haute direction efficaces et répondant à ses besoins.

C. Description du secteur d'activité

Le secteur d'activité lié à l'administration de la Bibliothèque et des directions comprend :

- les services de soutien au Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale pour faciliter son rôle de liaison avec les partenaires de la Bibliothèque dans les domaines des bibliothèques, de l'édition, de la recherche et des communautés culturelles et gouvernementales
- la gestion des ressources d'information pour coordonner des politiques aux fins de l'organisation et de l'accessibilité des propres collections et des dossiers de la Bibliothèque de même qu'aux publications du gouvernement du Canada
- l'élaboration de politiques ministérielles; la planification stratégique; le marketing, l'édition et les communications ainsi que le perfectionnement et la formation du personnel
- les systèmes de bureau
- les services d'administration
- la vérification interne et l'évaluation de programme.

D. Principaux engagements, résultats escomptés, activités et ressources connexes

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **capacité du personnel de gérer l'information et d'offrir des services de qualité dans un milieu changeant rapidement**

Résultats escomptés:

La Bibliothèque va exprimer un nouveau plan stratégique des ressources humaines, y inclus un plan ministériel de formation.

La Bibliothèque mettra en place les changements organisationnels nécessaires afin de réaliser la Stratégie de l'information financière du gouvernement d'ici le 1^{er} avril 2001.

Activités connexes:

La Bibliothèque est en train d'analyser les résultats d'un sondage d'inventaire des compétences complété en 1999, dans lequel le personnel de la Bibliothèque ont identifié des lacunes entre leurs niveaux de compétence actuels et les niveaux perçus par le personnel à être demandés dans leurs postes à l'avenir. Cette analyse offrira le fondement d'un plan de formation ministériel stratégique (de 3 à 5 ans), lequel constituera une partie d'un plan des ressources humaines stratégique pour la Bibliothèque nationale. Un plan plus important englobera d'autres questions, telles que le recrutement de nouveaux employés ayant les habiletés nécessaires pour les organismes afin d'assurer le service aux clients au XXI^e siècle, un système d'évaluation du rendement remanié et la planification de la relève.

En 2000-2001, la Bibliothèque nationale met en œuvre un nouveau modèle de gestion financière afin de veiller à ce que les gestionnaires et le personnel acquièrent les habiletés et le savoir-faire nécessaires aux fins de la planification financière et de l'administration saines dans un environnement de décentralisation des opérations financières. Ce nouveau modèle constitue une étape dans le progrès de la Bibliothèque nationale vers la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF) le 1^{er} avril 2001.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **une infrastructure qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque**

Résultats escomptés / Activités connexes:

La Bibliothèque nationale travaillera avec les Archives nationales, le Ministère du Patrimoine canadien et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada d'expliquer clairement les besoins en locaux de la Bibliothèque. La Bibliothèque et ses partenaires trouveront des solutions à des exigences urgentes à court et à moyen terme concernant l'entreposage des documents contenus dans les collections de la Bibliothèque, et vont obtenir l'approbation des agences centrales d'une stratégie à long terme des locaux d'ici l'an 2025.

Pendant la période de planification, la Bibliothèque nationale entreprendra une étude de ses normes de services existantes et étudiera des normes d'extension afin d'inclure des produits et des services supplémentaires. La Bibliothèque cherchera à définir et à mettre en œuvre des indicateurs de rendement de services importants aux yeux des Canadien(ne)s.

Section IV : Initiatives horizontales

Initiatives de réglementation

La Bibliothèque nationale étudie actuellement les exigences en matière de politiques et d'administration au sein du gouvernement du Canada afin de supprimer les frais présentement imposés aux utilisateurs pour l'accès aux services liés à la base de données bibliographiques national AMICUS de la Bibliothèque nationale.

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque nationale examinera l'ensemble de ses services pour lesquels des frais d'utilisation s'appliquent. L'examen de cette politique a pour but de déterminer les services qui constituent un bien collectif, en ce sens qu'ils offrent aux Canadien(ne)s l'accès à l'infrastructure de la connaissance et au contenu de la nation, puis de prendre les mesures administratives nécessaires afin de supprimer les frais qui s'appliquent à de tels services.

Section V : Renseignements financiers

Tableau 5.1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

Tableau 5.2 : Sommaire des paiements de transfert

Tableau 5.3 : Source des recettes disponibles et des recettes non-disponible

Tableau 8 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2000/2001

Tableau 5.1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

<i>(en dollars)</i>	Prévisions de dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Collections Canadiana et services d'accès	0	0	0	0
Réseautage de bibliothèque	608 000	608 000	608 000	608 000
Administration de la Bibliothèque et des directions	0	0	0	0
Total	608 000	608 000	608 000	608 000

Tableau 5.2 : Sommaire des paiements de transfert

<i>(en dollars)</i>	Prévisions de dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions				
<i>Collections Canadiana et services d'accès</i>				
Système international de données sur les publications en série	35 000	35 000	35 000	35 000
<i>Réseautage de bibliothèque</i>				
Fédération internationale des institutions et des associations de bibliothécaires	11 000	11 000	11 000	11 000
Total des subventions	46 000	46 000	46 000	46 000

Tableau 5.3 : Recettes non disponibles

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévisions de recettes 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
<i>Collections Canadiana et services d'accès</i>				
Frais de services	115	120	120	120
<i>Réseautage de bibliothèque</i>				
Frais de services	453	445	445	445
Total des recettes non disponibles	568	565	565	565

Tableau 5.4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

<i>(en milliers de dollars)</i>	Total
Dépenses prévues (Budgétaire et non budgétaire du Budget principal des dépenses plus rajustements)	32 070
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	5 796
Cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	1 083
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	38
Services de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et de gestion des installations fournis par les Archives nationales du Canada	3 333
Autres services aux clients fournis par les Archives nationales du Canada	649
Coût total du programme	42 969
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	565
Coût net du programme pour 2000-2001 (Total des dépenses prévues)	42 404

Section VI : Autres Renseignements

Tableau 12 : Liste des lois et règlements

Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada S.R.C., 1985, c. N-12

Tableau 13 : Références

Bibliothèque nationale du Canada
Marketing et édition
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Téléphone: (613) 995-7969

Télécopieur: (613) 991-9871

Adresse du site Web: <http://www.nlc-bnc.ca>

- *Déclaration des normes de services de la Bibliothèque nationale du Canada*
- *Budget des dépenses*
 - ◇ *Partie II - Le Budget principal des dépenses*
<http://www.nlc-bnc.ca/about/festmt98.htm>
 - ◇ *Rapport sur les plans et les priorités (Partie III)*
<http://www.nlc-bnc.ca/about/fmail.htm#partieiii>
 - ◇ *Rapport sur le rendement*
<http://www.nlc-bnc.ca/pubs/nlc/fdpr99.pdf>